



# RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL du 08 octobre 2024 à 18h à ST GERVAIS-SOUS-MEYMONT

## ORDRE DU JOUR

Point d'information :

- ✓ Projet de Charte 2026-2041 du Parc : avis de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) : *voir documents complémentaires*

### • **FORMATION PLENIERE**

#### Administration générale

- 0) Approbation du procès-verbal du comité syndical du 02 juillet 2024
- 1) Information du Président du syndicat mixte du Parc sur les décisions prises par délégation du comité syndical dans sa formation plénière
- 2) Délégation de pouvoirs conférés par le comité syndical dans sa formation plénière au Président du syndicat mixte – modification de la délibération du 6 octobre 2021
- 3) Décision budgétaire modificative n°2
- 4) Recrutement dans le cadre d'un contrat de projet d'un agent contractuel sur emploi non permanent
- 5) Protection Sociale Complémentaire – participation du syndicat mixte du Parc en matière de prévoyance
- 6) Désignation des délégués du syndicat mixte du Parc auprès de différents organismes extérieurs

### • **FORMATION CHARTE**

#### Administration générale

- 7) Montants des contributions financières statutaires des communes et des EPCI pour l'objet « Charte » du syndicat mixte
- 8) Animation-coordination du Contrat Vert et Bleu 2020-2025 (CVB) du « Parc Livradois-Forez - bassin versant de la Dore » - année 2025
- 9) Contrat de Parc Livradois-Forez 2024-2026 avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- 10) Mutualisation d'un poste de Géomaticien entre PNR du réseau APARA (Association des Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes)
- 11) Entreprises et biodiversité
- 12) Mise en œuvre de résidences de territoires dans les Parcs naturels régionaux du Massif central sur « l'habitabilité » des territoires
- 13) Avancement du projet de site classé des Hautes Chaumes du Forez (*information*)

## AXE 1

### **Objectif opérationnel 1.1.2 : Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables**

- 14) Gestion de la Réserve naturelle régionale du lac de Malaguet : mise en œuvre du plan de gestion - année 2025
- 15) Gestion de la Réserve naturelle régionale du lac de Malaguet : contre-expertise des études hydrologiques et hydrauliques

## AXE 2

### **Objectif stratégique 2.3 : Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources**

#### **Objectif opérationnel 2.3.1 : Accroître l'autonomie des exploitations agricoles et diffuser des pratiques durables**

- 16) Animation du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) « Plaine d'Ambert » - année 2025

## AXE 3

### **Objectif stratégique 3.5 : Outiller les collectivités locales pour qu'elles soient les moteurs du changement**

#### **Objectif opérationnel 3.5.2 : Accompagner les collectivités vers l'exemplarité**

- 17) Déploiement du Projet Alimentaire Territorial (PAT) - année 2024

**QUESTIONS DIVERSES**

**Le Président,**

**Stéphane RODIER  
Maire de Thiers**